



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 MARS 2022



DELIBERATION N° 2022-03-044-DEEJ

Nomenclature : 7.5.2

OBJET : PROJET SOLIDAIRE ASSOCIATION HUMAN'ISA : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Votants : 30
Abstention : /
Votes exprimés: 30

Pour: 30
Contre : /

Fait à Tarnos,
 le 16 mars 2022
 Pour extrait certifié
 conforme

Le Maire

*Certifié exécutoire compte tenu
 du dépôt au titre du contrôle de
 légalité et de l'affichage en
 Mairie le : 16/03/2022*

L'an deux mille vingt deux, le quinze mars, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

PRÉSENTS A L'OUVERTURE DE SEANCE

M. LESPAGE, M. PERRET, Mme NOGARO, M. DOMET, Mme DUFAU, M. MABILLET, Mme DUPRE, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, M. GARANS, Mme CORRIHONS, M. FLEURENTDIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme LE GALL, M. COUTIER, Mme CASSAING, Mme DACHARRY, M. LATAILLADE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS A L'OUVERTURE DE SEANCE

M. DUBERT	procuration à	Mme NOGARO
Mme BAULON	procuration à	Mme ORDUNA
M. CENDRES	procuration à	Mme LE GALL
Mme LALANNE	procuration à	M. GONZALES
M. HERVELIN	procuration à	Mme DUFAU
M. ROBLES	procuration à	Mme CASSAING

ABSENTS EXCUSÉS A L'OUVERTURE DE SEANCE

Mme ORDUNA, M. LECERF

➤ Arrivée de Mme ORDUNA au point n° 2022_03_045_DGS

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice	33
Nombre de présents en début de séance	25
Nombre de présents à partir du point n° 2022_03_045_DGS	26
Nombre de pouvoirs en début de séance	5
Nombre de pouvoirs à partir du point n° 2022_03_045_DGS	6
Nombre de votants en début de séance	30
Nombre de votants à partir du point n° 2022_03_045_DGS	32

L'ISA BTP d'Anglet est une des 9 écoles publiques de la Nouvelle Aquitaine qui ont vocation à former sur 5 ans des ingénieurs en bâtiments et travaux publics. Elle fait partie de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).



Depuis 2005, les promotions successives des élèves ingénieurs de l'école prennent en charge des projets solidaires (écoles ou centres de santé) tout autour de la planète, dans des pays en voie de développement dans le cadre d'une association solidaire HUMAN'ISA.

Cette année, l'association s'est fixé l'objectif de partir aux Comores en mars 2022, et ce durant 5 semaines, afin de construire une école, dans le village d'Itsandra Mdjini, si les conditions sanitaires le permettent. Les Comores sont un territoire défavorisé où la pauvreté reste préoccupante : en 2021, les enquêteurs de l'Inseed constataient que 44.8% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le projet s'élabore en partenariat avec l'association AJIF (Association des Jeunes d'Itsandra Mdjini en France).

Les travaux consistent en la construction (environ 450 m²) :

- d'un bâtiment de six salles de classe ;
- d'un bâtiment de sanitaires ;
- d'un bureau pour le directeur et une bibliothèque ;
- d'une citerne de récupération des eaux pluviales.

Les recettes proviennent :

- des activités et événements réalisés par les étudiants eux-mêmes tout le long de l'année universitaire ;
- de la Junior ISA, junior entreprise en prestation de services BTP ;
- des dons des particuliers (Human'ISA est reconnue d'intérêt général) ;
- des aides des entreprises, fondations et collectivités territoriales.

Le projet est en cours de conception des bâtiments et de collecte de fonds nécessaires. L'évaluation du besoin financier est estimée à 170 000 €, intégrant le coût des travaux (matériaux et matériels achetés ou loués sur place, intégration et paiement des entreprises locales, ...) et la logistique (déplacements internationaux et vie sur place du groupe).

Dans ce cadre, des demandes de subvention de 1 000 €/étudiant habitant le secteur sont adressées à chaque communauté d'agglomération ou de communes. Des 60 jeunes étudiants de cinquième et dernière année de l'association qui participent sur place à ce projet, 3 sont ressortissants de la communauté de communes du Seignanx, dont l'un est tarnosien.

La construction d'une école par des étudiants en formation : comment ne pas apprécier ce beau projet dans notre commune si profondément attaché à l'éducation ! La Ville de Tarnos ne peut donc qu'y souscrire, elle qui accompagne déjà fortement les jeunes tarnosiens de l'association Solid'Action dans un projet similaire à São Domingos en Guinée-Bissau.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L2121-29,

Vu le projet solidaire de construction d'une école à Itsandra Mdjini présenté par l'association « HUMAN'ISA »,



DÉLIBÈRE

DÉCIDE d'attribuer une subvention de 350 € à l'association « Human'Isa » pour développer son projet solidaire de construction d'une école.

DIT que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget 2022

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr